

## **2020/16**

Le Comité Syndical, convoqué le vendredi 4 décembre. 2020 par Madame Odette CASTEL, Présidente, s'est réuni le jeudi 10 décembre 2020 à 18h 30 au Centre de Gestion à Quimper sous la présidence de Mme Odette Castel. Mme Stéphanie Guéguen, déléguée de l'île Tudy est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercices : **94**

**Etaient présents :** Argol, Brasparts, Cléden-Poher, Ile-Tudy, Kernouës, Lampaul-Guimiliau, Landévennec, Landrévarzec, Landudec, Lanneuffret, Lanvéoc, Le-Folgoët, Locmélard, Plomodiern, Plougourvest, Plounéventer, Plouvorn, Saint-Thonan, Saint-Urbain, Trémaouézan,

**Etaient présents en visio conférence :** Baye, Combrit-Sainte-Marine, Guimiliau, Henvic, La-Forest-Landerneau, Lannéanou, Lannédern, Le-Cloître-Saint-Thégonnec, Le Drennec, Mellac, Mespaul, Ploudiry, Plouédern, Plouégat-Guérand, Plouégat-Moysan, Plougar, Pouldreuzic, Querrien, Saint-Derrien, Saint-Divy, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Thurien, Tréflez, Tréglonou, Tréméven,

**Pouvoirs :** Arzano pouvoir à Argol,

**Absents excusés :** Bodilis, Botmeur, Guengat, Guimaëc, Kerlaz, Pleyber-Christ, Plomeur, Plouezoch, Plounéour-Ménez, Pouldergat, Saint-Servais, Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, Taulé, Trézilidé

**Absents :** Berrien, Bolazec, Botsorhel, **Cast**, Dirinon, Garlan, Gouézec, Goulven, Gourlizon, Ile-d'Ouessant, La-Martyre, Landunvez, Le-Juch, Le Trévoux, Lennon, Loc-Eguiner, Locquénolé, Locquirec, Logonna-Daoulas, Névez, Pencran, Plogastel-Saint-Germain, Plonévez-Porzay, Plouider, Pluguffan, Saint-Eloy, Saint-Sauveur, Sibiril, Sizun, Tourn, Tréflaouézan, Tréflévénéz,

## Délibération 2020/ 16

### Objet : Tarification 2021

#### Participation financière des adhérents

Il est proposé de :

- Augmenter le montant de la cotisation forfaitaire de 20 € pour la porter à 370 €
- D'augmenter le montant de l'adhésion (arrondi à l'euro supérieur).

En 2020, le mode de calcul de l'adhésion avait été revu et simplifié mais n'avait pas fait l'objet d'une augmentation. La dernière augmentation date de 2012. De nombreuses collectivités avaient vu leur cotisation diminuer, alors que les sollicitations augmentent fortement.

Tarification pour les communes :

de	à	Tarif 2020	Tarif 2021
0 hab	500 hab	475,00 €	530,00 €
501 hab	1 000 hab	600,00 €	690,00 €
1 001 hab	1 500 hab	990,00 €	1 090,00 €
1 501 hab	2 000 hab	1 210,00 €	1 340,00 €
2 001 hab	2 500 hab	1 570,00 €	1 690,00 €
2 501 hab	3 500 hab	2 070,00 €	2 190,00 €
3 501 hab	5 000 hab	2 070,00 €	2 390,00 €

Tarification pour les autres établissements publics : 902 € (820 € en 2020).

#### Tarif spécifique pour l'utilisation des seuls produits annexe

Afin de permettre aux collectivités n'utilisant pas les solutions métier proposées par JVS de bénéficier de produits annexes tels que la « gestion de la relation client » et « cimetière », il est proposé de créer un tarif spécifique. Les collectivités intéressées participeraient alors au développement de ces produits.

- Il vous est proposé d'appliquer uniquement la part forfaitaire soit 370 €.

#### Tarifs des prestations hors adhésion

Afin de pouvoir répondre aux demandes des collectivités non comprises dans l'adhésion le tarif suivant est proposé :

- Intervention : 60 €/ heure
- Déplacement (forfait) : 19 €

Les collectivités adhérentes sollicitent de plus en plus souvent les techniciennes pour un accompagnement spécifique des agents en poste, soit pour réparer des erreurs, soit pour former les nouveaux agents dans un cadre beaucoup plus large que l'utilisation des logiciels métier.

Il vous est proposé de reconduire ces prestations sur une base forfaitaire de 3 h d'intervention.

Lorsqu'un syndicat est dissous, la Cour des comptes est en droit de contrôler pendant 4 ans. Une prestation de sauvegarde des données à l'issue de l'édition du dernier CA, stockage et mise à disposition des données peut être proposée. Nous avons pour 2021, une demande.

Le catalogue des prestations serait alors le suivant :

Proposition de prestations 2021	
	Montant
Forfait Frais de déplacement	19 €
<i>Tarifification à l'heure</i>	
Création et paramétrage d'une nouvelle entité Multi-Facturation	60,00 €
Réinstallation des logiciels Horizon OnLine	60,00 €
Réinstallation du logiciel Cart@Cim	60,00 €
Paramétrage de Joker Chorus Pro en télémaintenance	60,00 €
Paramétrage de l'interface TDT en télémaintenance	60,00 €
Reprise des antérieurs de l'état de l'actif de la perception	60,00 €
<i>Forfait</i>	
Reprise d'une base de données on line vers le cloud	450,00 €
Reprise d'une base de données de la concurrence vers le cloud	670,00 €
Aide à l'élaboration de dossiers spécifiques (assistance technique : régularisations des paies...)	200,00 €
Formation "débutant" : Compta, Paies, Election, Etat-Civil (forfait 3h par module en collectivité)	200,00 €
Suite à dissolution : sauvegarde des données à l'issue de l'édition du dernier CA, stockage des données pour 4 ans, mise à disposition en cas de contrôle de la Cour des comptes	500,00 €

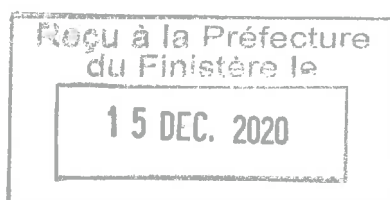
Cette tarification est établie hors TVA car les adhérents du SIMIF constituent un « groupement de moyens » et que les tarifs sont fixés en fonction des coûts de fonctionnement de l'établissement.

**Suite à l'avis favorable du Bureau, les membres du Comité, à l'unanimité moins une abstention décident :**

- **D'appliquer les nouvelles tarifications proposées pour la participation financière des adhérents,**
- **D'approuver les tarifs de prestation**

**Pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2021**

La Présidente



Odette CASTEL

